



## REGLEMENTATION RAID

**Généralité** Chaque participant s'engage à respecter les lois et coutumes des pays dans lesquels se déroule le raid. En particulier l'ASM 4x4 ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des infractions concernant le code de la route ou la réglementation des douanes, venant du fait d'un participant du raid. L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ou tout équipage qui se mettrait délibérément hors la loi quelques soient les pays traversés. L'organisateur se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement, à une personne ou un équipage dont l'état de santé ou l'état du véhicule ne permettrait pas une progression en toute sécurité.

**Itinéraire** Pour des raisons indépendantes de notre volonté (conditions météo, destruction de pistes, etc.), l'itinéraire peut subir quelques modifications. L'adhérent ne peut en aucun cas prétendre à aucune indemnité ni remboursement. Toutefois, l'organisateur fera tout son possible pour que le raid garde son caractère sportif et aventureux tel que prévu à l'origine. Le participant et son équipage s'engage à respecter l'environnement naturel des sites traversés.

**Assurances** Chaque participant certifie que le véhicule et les personnes transportées inscrites à ce raid, soient couverts par une assurance en cours de validité pendant toute la durée de ce raid. Chaque participant doit obligatoirement contracter auprès d'une compagnie spécialisée une assurance rapatriement personnelle. Ses coordonnées devront nous parvenir avec le solde des frais de participation sous peine d'annulation du voyage (du fait du participant) dans les conditions prévues dans le présent règlement. (voir chapitre Conducteur –Passager –Véhicule)

**Assistance** Nos assistance interviennent sur la piste et à l'étape sur tout problème médical ou mécanique. Tout est mis en œuvre pour une mise en "sécurité" des personnes ou véhicules. (Réparation ou mise en sécurité d'un véhicule, mise en relation avec l'organisme de rapatriement pour une personne). Attention : aucun participant ne doit prendre le départ d'une étape avec un véhicule faisant état d'un ou plusieurs dysfonctionnements sans en avertir au préalable l'organisation. Il pourra lieu être imposé pour la sécurité des biens et des personnes dans la mesure où il existe un itinéraire plus facile (goudron par exemple).

### **Annulation**

**Raids en France** : Un participant annulant son voyage (quelle qu'en soit la raison) se verra retenir les sommes suivantes :

- 5% à plus de 90 jours du départ - 10% entre les 89 et 61 ème jours.
- 60 jours à 30 jours : 50% - de 29 jours à 8 jours : 75% - de 7 et moins de 7 jours : 100%

**Raids à l'étranger** : Un participant annulant son voyage (quelle qu'en soit la raison) se verra retenir les sommes suivantes :

- 25% à plus de 90 jours du départ - 40% entre les 89 et 61 ème jours
- 60 jours à 30 jours : 60% - de 29 jours à 8 jours : 85% - de 7 et moins de 7 jours : 100%

En cas de non présentation au lieu et heure de départ ou de rendez-vous, le participant ne peut prétendre à aucun remboursement, de même s'il se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage par suite de non présentation de documents (passeport, papiers du véhicule, assurance, etc...). Un participant interrompant son voyage ou quittant l'itinéraire prévu momentanément ou définitivement et quelle qu'en soit la raison, ne peut prétendre à aucune indemnité ou remboursement. Tout paiement non effectué dans les délais prévus est considéré comme une annulation de la part du participant. L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les perturbations de grèves du personnel de sociétés prestataires (avion, bateau, hôtels, etc...) et de leurs conséquences. L'organisateur s'engage à ne pas annuler un voyage à moins de 15 jours du départ du fait de l'insuffisance du nombre de participants. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage pour raisons graves. Dans tous les cas d'annulation du fait de l'organisateur, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Le participant ne pourra toutefois prétendre à aucune indemnité.

### **Conducteur – Passager - Véhicule**

Chaque participant s'engage à fournir les photocopies documents suivants :

- Carte d'identité pour les raids en France – Passeport en cours de validité à la date du voyage plus 6 mois pour les raids à l'étranger.
- Carte grise du véhicule + assurance faisant apparaître la prise en charge des pays traversés.
- Copie d'assurance rapatriement personnelle de chaque participant pour les raids à l'étranger.

Pour les enfants mineurs participants au voyage à l'étranger, chaque participant s'engage à fournir à l'organisateur une autorisation parentale s'il n'est pas titulaire de l'autorité parentale.

**Responsabilité** Chaque participant reconnaît et accepte la responsabilité des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de voyages, et est particulièrement conscient de l'éloignement des centres médicaux, et des problèmes mécaniques de toutes sortes pouvant survenir. Il assume donc ces risques et déclare les assumer en toute connaissance de cause, et s'engage de ce fait à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou maladies pouvant survenir et de leurs suites, à l'ASM 4x4 ou aux membres de l'organisation. Chaque participant s'engage à communiquer et à faire respecter les clauses de la présente décharge des conditions particulières auprès des personnes qui constituent son équipage, et déclare également les présentes dispositions opposables à ses ayants droits. De la même façon, L'ASM 4x4 ne peut être tenue pour responsable des dommages ou accidents concernant les véhicules. Le participant s'engage également à vérifier lui-même que les personnes qui conduiront le véhicule inscrites à ce raid, soit détentrices d'un permis de conduire en cours de validité dans le(s) pays traversé(s), que celui-ci soit adapté au type de véhicule conduit pendant toute la durée du raid. Le participant s'engage au nom de son équipage à respecter les consignes et recommandations émises par les membres d'encadrement du raid, et que en cas de non respect de celles-ci, ils s'excluent lui et son équipage.

Le participant et son équipage déclarent s'être inscrits de leur propre volonté, et à participer sous leur propre responsabilité et à leurs risques. En conséquence, le participant s'engage au nom de son équipage et en cas d'éventuel accident à ne pas tenir pour responsable l'ASM 4x4, les organisateurs et les prestataires de ce raid.

Je certifie que ce présent document tient lieu de décharge et n'avoir omis ou caché aucune information à l'organisation.

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions de participation à ce raid et déclare les accepter sans réserve.

Fait à Le \_\_\_\_\_ Signature du conducteur, (précédée de la mention: « lu et approuvé »)

Fait à Le \_\_\_\_\_ Signature du passager majeur, (précédée de la mention: « lu et approuvé »)

Fait à Le \_\_\_\_\_ Signature du passager majeur, (précédée de la mention: « lu et approuvé »)

Fait à Le \_\_\_\_\_ Signature du passager majeur, (précédée de la mention: « lu et approuvé »)